



Pacte d'intégration de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Projet-pilote en collaboration avec l'Agence Interculturelle de l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés) et avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration - Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration

Rapport d'activités mars 2011-mars 2014

Table des matières

- 1. Le pacte d'intégration de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

- 2. Les services communaux impliqués**

- 3. Les mesures et la mise en œuvre des mesures prévues par le pacte**
 - 3.1. Réalisation d'un carnet de bienvenue**
 - 3.2. Communication**
 - 3.3. Formation**
 - 3.4. Echange interculturel**
 - 3.5. Intégration par le sport**
 - 3.6. Intégration par la participation**

1. Le pacte d'intégration de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Le pacte d'intégration de la Ville d'Esch-sur-Alzette décrit un ensemble de mesures visant à favoriser l'intégration des résidents non-luxembourgeois de la commune :

- en soutenant la mise en œuvre concertée d'actions en vue d'une meilleure intégration,
- en réunissant l'administration communale et les acteurs locaux,
- en donnant tout support nécessaire aux services communaux et aux acteurs locaux,
- en restant à l'écoute des habitants de la commune et notamment des immigrés.

Les groupes cibles visés par le pacte sont les suivants :

- tous les résidents de la commune avec un accent particulier envers la population d'origine non-luxembourgeoise,
- les services communaux impliqués dans l'implémentation des mesures prévues par le pacte d'intégration.

Le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette a pris l'accord de principe dans sa réunion du 3 décembre 2010 de mettre en place le pacte d'intégration, proposé aux communes par l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI) du Ministère de la Famille et de l'Intégration et par l'Agence Interculturelle de l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI).

L'OLAI est créé par la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg. Dans le chapitre 3 de la loi précitée, l'article 14 autorise l'OLAI à accorder aux communes un soutien financier, à condition que les communes signent avec l'Etat une convention (par exemple un pacte d'intégration). Le Ministère de la Famille et de l'Intégration, par le biais de l'OLAI, subvient à 50% aux coûts énumérés dans le plan budgétaire du pacte d'intégration de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Suite à l'accord de principe du conseil communal, un groupe de travail interne, composé des responsables politiques, Madame Lydia Mutsch, bourgmestre, Madame Vera Spautz, échevine et Monsieur Daniel Codello, conseiller communal à l'époque, président de la commission consultative d'intégration et de différents services communaux a réfléchi sur les actions et mesures à inclure dans le pacte. Le groupe de travail a préparé le budget du pacte et a élaboré le plan d'actions du pacte d'intégration. Ces deux documents ont été présentés lors d'une réunion conjointe de plusieurs commissions consultatives: commission consultative des affaires culturelles, commission consultative d'intégration, commission consultative des affaires sociales, commission consultative de l'égalité des chances, commission consultative de la jeunesse et commission consultative du troisième âge.

Le pacte d'intégration de la Ville d'Esch-sur-Alzette est approuvé par le conseil communal dans sa séance du 18 mars 2011. Le 25 mars 2011, Madame Lydia Mutsch, bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration ainsi que Madame Laura Zuccoli, présidente de l'ASTI ont signé l'accord de collaboration au sujet du pacte d'intégration. Le pacte est établi pour une durée de trois ans à partir du moment de sa signature.

L'OLAI soutient le pacte financièrement et l'ASTI s'engage à mettre à disposition ses ressources et son savoir-faire pour la transposition et la mise en œuvre des actions.

2. Les services communaux impliqués dans la mise en œuvre des mesures du pacte

Les services communaux concernés par le pacte d'intégration sont :

- le service scolaire
- les Maisons Relais
- le service culture et les institutions culturelles de la ville (Musée de la Résistance, Théâtre d'Esch-sur-Alzette)
- le service jeunesse
- le service relations publiques
- le service des sports
- le service de la sécurité sociale et le développement social
- le « Biergeramt »
- le service à l'égalité des chances

Pour les activités prévues dans le pacte d'intégration, la commune assure la gestion administrative et financière du projet. La coordination du pacte d'intégration et la gestion du budget du pacte sont assurées par le service à l'égalité des chances de la ville.

Les services communaux impliqués sont responsables de l'organisation pratique et de la mise en œuvre des mesures et actions du pacte qui relèvent de leur domaine de compétence administratif.

La commission consultative d'intégration collabore à la mise en œuvre des mesures définies dans le pacte d'intégration.

Pour garantir un suivi efficace de l'implémentation des mesures, un comité de pilotage a été créé, dont les membres sont :

- Madame Anne Leurs, représentante de l'OLAI (jusqu'en avril 2013 ; Madame Leurs est remplacée depuis par Madame Jacquie Zahlen)
- Madame Laura Zuccoli, présidente de l'ASTI
- Monsieur Marc Faber, représentant de l'ASTI
- Monsieur Daniel Codello, conseiller communal et président de la commission consultative d'intégration
- Madame Nicole Jemming, chef de service du service à l'égalité des chances

Des réunions plénières ont lieu régulièrement avec tous les acteurs concernés : les services communaux, l'OLAI, l'ASTI et président de la commission consultative d'intégration.

Les réunions du comité de pilotage et les réunions plénières ont eu lieu aux dates suivantes : 7 avril 2011 - 21 septembre 2011 - 14 décembre 2011 - 28 mars 2012 - 4 juillet 2012 - 24 octobre 2012 – 10 avril 2013 – 27 juin 2013 – 16 octobre 2013 – 26 février 2014.

La réalisation et l'organisation des projets concrets se fait dans des groupes de travail thématiques plus petits qui peuvent associer également des acteurs et actrices externes à l'administration. Citons à titre d'exemple, l'élaboration du carnet de bienvenue, l'organisation d'un atelier des cultures pour seniors, l'organisation d'ateliers des cultures pour enfants à la « Kulturfabrik », la mise en place d'un plan communal pour seniors.

3. Les mesures et la mise en œuvre des mesures prévues par le pacte (mars 2011-mars 2014)

3.1. Réalisation d'un carnet de bienvenue

Une des mesures prévues par le pacte est la réalisation d'un carnet de bienvenue pour tous les nouveaux résidents de la commune en plusieurs langues. Un groupe de travail, composé de représentants et représentantes du « Biergeramt », du service relations publiques et du service à l'égalité des chances (Monsieur Schloesser, Monsieur Jost, Monsieur Alff, Madame Jemming, Madame Reiland) a fait une proposition concernant le contenu et la présentation graphique du carnet de bienvenue au collège échevinal. Une réunion d'information concernant le carnet de bienvenue a également eu lieu avec l'Agence Interculturelle de l'ASTI.

Le carnet de bienvenue se présentera sous forme d'une farde avec trois volets et avec des intercalaires, contenant des fiches thématiques. En ce qui concerne les langues, le carnet de bienvenue est proposé dans quatre langues : français, allemand, portugais et anglais. Les fiches du carnet regroupent chaque fois les informations dans deux langues différentes (français/portugais et allemand/anglais).

Les informations seront regroupées selon les thèmes suivants :

- Index des démarches administratives
- Enfants – Jeunesse – Etudes
- Sports – Culture
- Environnement – Mobilité
- Santé – Social – Logement

Les fiches du carnet contiennent les informations les plus importantes, donnent un aperçu global sur l'offre existante et renvoient aux adresses utiles et aux divers sites internet pour avoir des informations supplémentaires.

Les textes pour le carnet de bienvenue ont été rédigés par le « Biergeramt » et le service à l'égalité des chances. Les textes ont par la suite été contrôlés par les différents services. Monsieur Schloesser a intégré les commentaires des services dans les fiches du carnet de bienvenue. Les droits de reproduction des photos ont été clarifiés. A la demande de l'OLAI (qui contribue à 50% des frais du carnet de bienvenue), des informations à caractère national ont été intégrées: le contrat d'accueil et d'intégration, la commission consultative à l'intégration, le droit de vote pour résidents étrangers.

Le collège échevinal a validé le contenu du carnet de bienvenue et le carnet de bienvenue sera prêt pour avril 2014.

Le carnet de bienvenue sera adapté régulièrement, les fiches seront renouvelées et les changements seront intégrés dans le carnet de bienvenue.

3.2. Communication

3.2.1. Traductions orales directes pour les réunions publiques

Le pacte pour l'intégration a prévu 20 traductions orales directes pour 2011, 24 traductions pour 2012 et 28 traductions pour 2013.

La Ville d'Esch-sur-Alzette a décidé d'acquérir un coffret de traduction Tourguide (avec deux micros, permettant la traduction d'une langue vers deux autres langues) qui peut être réservé auprès du service à l'égalité des chances. Ce coffret de traduction est mis à disposition de l'administration communale, du personnel enseignant de l'enseignement fondamental et des associations de la ville. La Ville d'Esch-sur-Alzette dispose de ce coffret de traduction depuis l'automne 2011.

Malheureusement, la demande pour une traduction orale directe de la part des services communaux ou des associations de la ville a été beaucoup moins importante que prévue.

En 2011, une seule traduction orale directe a été financée par le biais du pacte pour l'intégration, à savoir les discours à l'occasion du vernissage de l'exposition « Mit Macht zur Wahl - 100 Jahre Frauenwahlrecht in Europa », organisée par le service à l'égalité des chances.

En 2012, les traductions orales directes suivantes ont été demandées : le service des sports a demandé deux traductions (cours de premier secours dans le sport) ; une traduction a été demandée par le service à l'égalité des chances (Journée Internationale des Femmes), par l'association « Escher Gaardefrenn » (assemblée générale), par le service développement social (assises sociales) et par le service développement économique, toujours avec location du coffret de traduction. La crèche d'entreprise a demandé le coffret de traduction et a assuré la traduction par ses propres moyens.

Le service à l'égalité des chances a rédigé en automne 2011 une note d'information concernant le coffret de traduction et la possibilité de recourir à des traductions orales directes. Cette note a été envoyée aux chefs de service de l'administration communale, au personnel enseignant et aux chargés de direction des Maisons Relais (deux courriers par e-mail). L'information a été publiée sur le site intranet de la ville. Une lettre d'information a été envoyée par le service des sports et le service culture aux associations de la ville.

En 2013 et en 2014, les demandes ont augmenté par rapport aux années précédentes. Neuf traductions orales directes et/ou réservations du coffret de traduction ont été enregistrées par le service à l'égalité des chances pour l'année 2013 et huit traductions orales directes et/ou réservations du coffret de traductions ont été demandées jusqu'à mars 2014 pour l'année 2014.

Les services communaux, le personnel enseignant et éducatif ont été informés de nouveau par courrier de la possibilité de recourir à des traductions orales directes et du fait que l'administration communale dispose d'un coffret de traduction. La note relative aux traductions orales directes se trouve aussi sur le site intranet de l'administration communale et sur le site internet de la Ville d'Esch-sur-Alzette www.esch.lu.

Le service à l'égalité des chances dispose d'un LOGIN pour réserver des traductions orales directes en ligne auprès de l'ASTI. Etant donné que les traductions orales directes sont financées par le budget géré par le service à l'égalité des chances, la personne responsable de l'organisation des traductions orales auprès de l'ASTI préfère que ce soit le service à l'égalité des chances qui fasse la réservation en ligne pour les traductions orales directes demandées par l'administration communale.

Récapitulatif des demandes de traductions orales directes et / ou de réservation du coffret de traduction depuis avril 2011 :

Date	Club/ Service	Coffret	Traduction	Evènement
Octobre 2011	Service à l'égalité des chances	oui	DE-FR	Vernissage de l'exposition « Mit Macht zur Wahl – 100 Jahre Frauenwahlrecht in Europa »
Mars 2012	Service à l'égalité des chances	oui	LU-FR	Conférence
Mars 2012	Escher Gaardfrenn	oui	LU-PO	Assemblée générale
Octobre 2012 (08.10.2012)	Service des sports	oui	LU-FR	Premier secours dans le sport
Octobre 2012 (15.02.2012)	Service des sports	oui	LU-FR	Premier secours dans le sport
Novembre 2012	Service développement social	oui	LU-FR	Assises sociales
Novembre 2012	Service développement social	oui	DE-FR	Assises sociales
Décembre 2012	Service développement économique	oui	ANG-FR	Présentation Center for systems biomedecine
Octobre 2012	Crèche d'entreprise	oui	Uniquement réservation du coffret	Réunion avec parents
19.02.2013	Service développement social	oui	LU-FR	Conférence „Gesond aal ginn eng individuell a gesellschaftlech Aufgab“
22.02.2013	Gaart an Heem	oui	LU-PO	Assemblée générale
06.03.2013	Service à l'égalité des chances	oui	LU-FR	Conférence sur la sécurité sociale
12.03.2013	Chachipe a.s.b.l.	oui	DE-FR	Conférence „Roma - Zerrbilder und Alltagsrealitäten“

30.03.2013	Escher Gaardfrenn	oui	LU-PO	Assemblée générale
31.05.2013	AIL - Association Islamique Luxembourg Sud	oui	Uniquement réservation du coffret	Réunion AIL SUD
21.06.2013	AIL - Association Islamique Luxembourg Sud	oui	Uniquement réservation du coffret	Réunion AIL SUD
25.06.2013	Service à l'égalité des chances de Bettembourg	oui	Uniquement réservation du coffret	Réunion
03.10.2013	Service à l'égalité des chances	oui	LU-FR	Conférence « Méi Sozialismus ! Lydie Schmit et le LSAP »
07.01.2014	Service à l'égalité des chances	oui	DE-FR	Vernissage de l'exposition sur les résistantes luxembourgeoises
27.01.2014	Service à l'égalité des chances	oui	DE-FR	Conférence sur les femmes dans la résistance au Luxembourg
04.03.2014	Lycée Technique Esch	oui	Uniquement réservation du coffret	Conférence des parents – Projet Partenariat Education
09.03. 2014	Gaart an Heem	oui	FR-PO	Assemblée générale
10.03.2014	Service à l'égalité des chances	oui	LU-FR	Conférence Journée Internationale des Femmes
11.03.2014	Service scolaire	oui	FR-PO	Conférence « Be secure »
02.04.2014	Service des sports	oui	FR-LU	Conférence sur l'intégration des sportifs handicapés dans les activités sportives
26.04.2014	Escher Gaardfrenn	oui	FR-PO	Assemblée générale

Le nombre de traductions orales directes prévues pour 2011 (20 traductions), 2012 (24 traductions) et 2013 (28 traductions) a été trop élevé. Il faudrait éventuellement prévoir un nombre de traductions orales directes moins élevé pour 2014 et 2015.

Il serait opportun que la Ville d'Esch-sur-Alzette continue à mettre gratuitement ces traductions à disposition des associations de la ville. Le service des sports et le service culture informeront dans ce cas les associations sur le fait que la ville dispose d'un coffret de traduction et d'un budget pour des traductions orales directes. Un dépliant à l'adresse des associations, les informant sur cette offre, pourra être réalisé. Il est prévu que les associations pourront soit réserver une traduction orale directe et le coffret de traduction en ligne via le site Internet www.esch.lu, soit contacter directement le service des sports ou le service culture qui effectuera une réservation en ligne via le site Intranet de la Ville. La réservation en ligne sera visible pour le service des sports, le service culture et le service à l'égalité des chances. Un programme spécifique en forme de calendrier, visible pour les trois services, pourra être élaboré par le service informatique. La location du coffret restera gratuite. Le service à l'égalité des chances gèrera aussi dans le futur le contact avec l'ASTI et les traducteurs et traductrices.

3.2.2. Traductions écrites de documents officiels et de publications de la Ville

En 2011, les traductions suivantes ont été réalisées :

- traduction des panneaux de l'exposition « Mit Macht zur Wahl » (de l'allemand vers le français)
- traduction de l'accord de coalition (anglais, portugais, français)
- traduction de la présentation du budget 2012 (anglais, portugais, français)

En 2012, la traduction de la présentation du budget 2013 de la ville (anglais, portugais, français) et la traduction du texte de la boîte pour le carnet de bienvenue (allemand, anglais, portugais) ont été réalisées. La traduction du questionnaire à destination des personnes du 3^{ième} âge a été faite en mars 2013.

Ces traductions écrites ont été réalisées en collaboration avec l'ASTI qui a mis la Ville d'Esch-sur-Alzette en contact avec les traducteurs et traductrices.

3.2.3. Traductions des expositions du Musée de la Résistance

Deux expositions du Musée de la Résistance ont été traduites en langue portugaise:

- les textes de l'exposition « L'art dans les camps de concentration » (2011)
- les textes de l'exposition permanente du Musée de la Résistance (2012)

3.2.4. Promotion des activités de la Ville sur Radio Latina

Une réunion, organisée par le service relations publiques, a eu lieu en avril 2012 à Esch-sur-Alzette entre les services communaux associés au pacte et les responsables de Radio Latina. Lors de cette réunion, les services ont discuté des possibilités de coopération avec Radio Latina. Les possibilités d'information ou de promotion suivantes ont été présentées par les responsables de Radio Latina : la campagne publicitaire payante (des spots radio en langue portugaise – surtout pour des événements culturels commerciaux et non-commerciaux) ; le blogue informatif payant ; la couverture rédactionnelle non payante (surtout pour des projets dans la durée).

Les services impliqués dans le pacte d'intégration ont été invités à faire parvenir à Monsieur Schloesser une liste de leurs événements qui pourraient être couverts par Radio Latina (surtout au niveau de la couverture rédactionnelle non payante). Radio Latina est contacté régulièrement par le service des relations publiques au sujet des événements organisés par la Ville d'Esch-sur-Alzette. Malheureusement, Radio Latina ne couvre que très rarement les événements organisés par la Ville d'Esch-sur-Alzette (couverture rédactionnelle non payante).

Un certain nombre d'activités offertes par la Ville d'Esch-sur-Alzette (les programmes organisés par le service des sports ou le service jeunesse, les forums pour jeunes, les forums pour seniors ou les fêtes de fin d'années pour seniors) s'adressent exclusivement aux résidents eschois qui sont informés par courrier ou par dépliant par les services responsables. L'impact d'une couverture rédactionnelle pour ces activités, qui s'adressent prioritairement ou exclusivement aux résidents eschois, est donc minime. Afin d'inciter les résidents non-luxembourgeois de s'inscrire ou de participer à ces activités, il vaudra mieux informer les publics-cibles dans plusieurs langues, ce qui est déjà fait par les services en question, qui présentent généralement leur offre en deux langues différentes (allemand et français). Pour certains projets, comme par exemple l'organisation de l'enquête auprès des seniors de la ville, les documents ont également été traduits en langue portugaise et les participants et participantes du groupe de réflexion s'adressant aux seniors issus de l'immigration ont été contactés avec l'aide de la commission consultative d'intégration.

La promotion des autres événements, surtout la promotion des événements culturels commerciaux ou non-commerciaux, pourra se faire à l'avenir sur Radio Latine sous forme de campagne publicitaire payante (par exemple des spots radio en langue portugaise). Cette promotion pourrait être financée à l'avenir par les crédits budgétaires des services qui organisent ces événements. La communication de ces événements n'a pas pu être financée par le pacte pour l'intégration, l'OLAI ne voulant pas cofinancer des événements commerciaux ou des événements qui n'ont pas de lien direct avec le pacte pour l'intégration.

3.3. Formation

3.3.1. Formation à la langue luxembourgeoise suivant la méthode KON-LAB

Pour structurer l'apprentissage de la langue luxembourgeoise par la méthode KON-LAB, une formation « Sprachförderung und Spracherwerbsstörungen » (s'adressant au personnel enseignant et éducatif travaillant avec des enfants du cycle 1) et la formation « Vom Sprachrhythmus zur Rechtschreibung » (s'adressant aux professionnels qui travaillent avec des enfants des cycles 2 à 4) ont été programmées, en collaboration avec l'APELUX (Anlaufstelle für Pädagogen und Eltern Luxemburg). Le service à l'égalité des chances a pris contact avec les responsables de l'APELUX en vue de l'organisation de la formation KON-LAB. Les informations sur la formation KONLAB ont ensuite été communiquées aux concernés (personnel éducatif de l'enseignement fondamental, du précoce et des Maisons Relais) par le service à l'égalité des chances, le service scolaire et le service Maisons Relais.

Quatorze enseignants et enseignantes du cycle 1 de l'enseignement fondamental d'Esch-sur-Alzette s'étaient inscrits pour la formation de base « Sprachförderung und Spracherwerbsstörungen », organisée en mai 2012. Par contre, aucune personne ne s'était inscrite pour la formation « Vom Sprachrhythmus zur Rechtschreibung ». Suite à la grande demande de la part des professionnels (Maison Relais du CIG-L Esch, Maison Relais Parc Laval, Centre d'Éducation Différenciée d'Esch-sur-Alzette, personnel enseignant du cycle 1 de l'école du Brill), une deuxième formation de base a eu lieu en décembre 2012, à laquelle s'étaient inscrits 18 personnes.

Le 23 avril 2013, a eu lieu la session d'approfondissement du volet pratique à l'Ecole du Brill. Quatre personnes s'étaient inscrites à la session d'approfondissement qui leur permettait de poser leurs questions quant à la mise en œuvre pratique de la méthode et de s'échanger sur leurs expériences de travail avec la méthode. Pour quatre autres personnes les dates ne convenaient pas, d'autres personnes préféraient travailler d'abord avec la méthode.

Une troisième formation a été organisée en octobre 2013. S'y étaient inscrits 14 enseignants et enseignantes du cycle 1 de l'école du Brill et de l'école de Lallange.

3.3.2. La formation sur les lois relatives à l'immigration et à la présence des étrangers au Luxembourg

Il a été prévu par le pacte d'intégration d'organiser une formation pour le personnel communal sur les mentalités, les coutumes et religions des pays des ressortissants étrangers. Cette formation n'est plus offerte et elle a été remplacée par la formation sur les lois relatives à l'immigration et à la présence des étrangers au Luxembourg, formation offerte par l'ASTI. L'OLAI a présenté le contrat d'accueil et d'intégration et le CEFIS (Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales) a présenté la formation à l'approche interculturelle pour agents communaux et sociaux.

Des formations pour le personnel du « Biergeramt » et pour les assistants sociaux de l'Office Social et du Service d'Action Sociale ont été organisées en 2012. La formation pour le personnel du « Biergeramt » a eu lieu les matins du 9,10 et 11 octobre 2012. La formation pour les assistants sociaux a eu lieu le 14 novembre 2012 (de 8hrs30 à 12h00). Madame Danielle Sassel, chef de service du service de la sécurité sociale, avait invité les responsables du foyer de nuit « Abri-Sud » et de la « Stëmm vun der Strooss » pour participer à la formation du 14 novembre 2012. 16 personnes ont participé à la formation pour le personnel du « Biergeramt » et 30 personnes furent présentes à la formation pour assistants sociaux.

Le feed-back des participants était très positif, surtout en ce qui concerne la formation sur les lois relatives à l'immigration et à la présence des étrangers au Luxembourg et la présentation du contrat d'accueil et d'intégration. Il serait opportun pour la Ville d'Esch-sur-Alzette d'offrir de nouveau une telle formation pour les agents communaux ou sociaux en relation avec les résidents non-luxembourgeois, surtout en cas de changements au niveau des lois relatives à l'immigration et à la présence des étrangers au Luxembourg. La formation est offerte par une convention entre l'ASTI et le Ministère de la Famille et de l'Intégration. Il n'est donc pas nécessaire pour la Ville d'Esch-sur-Alzette de prévoir des crédits budgétaires pour organiser cette formation.

3.3.3. Formation méthodologie aide aux devoirs et soutien aux familles

Une formation « méthodologie aide aux devoirs et soutien aux familles » pour le personnel des Maisons Relais a été prévu par le pacte. Cette formation est ciblée sur les différents aspects de la méthode d'aide aux devoirs et de la relation contractuelle établie avec les enfants et parents du « Kannernascht », Maison Relais de l'ASTI.

Madame Yolande Antony du foyer de jour « Kannernascht » de l'ASTI a présenté le projet « aide aux devoirs et soutien aux familles » aux chargés de direction des Maisons Relais communales et à la responsable de la Maison Relais du CIG-L. La Maison Relais du CIGL-Esch et cinq Maisons Relais communales ont l'intention de travailler avec la méthodologie présentée (au moins pour le volet « aide aux devoirs »).

Les responsables des Maisons Relais vont contacter Madame Antony, responsable du projet de la Maison Relais « Kannernascht » de l'ASTI, dans le cas où ils auront besoin d'un accompagnement dans l'implémentation de la méthode. Le suivi offert par l'ASTI est financé par une convention entre l'ASTI et le Ministère de la Famille.

3.3.4. Cours d'appui scolaire pour jeunes de 13 à 16 ans

La Ville d'Esch-sur-Alzette, en collaboration avec l'association Amitié Portugal-Luxembourg, a réalisé le projet « Cours d'appui scolaire pour jeunes de 13 à 16 ans ». Les principaux bénéficiaires du projet avaient été les jeunes de 13 à 16 ans qui avaient des difficultés scolaires liées à la langue ou des difficultés d'adaptation ou d'intégration. Les objectifs du projet ont été les suivants : identifier les besoins des jeunes afin d'améliorer leurs résultats scolaire ; aider les jeunes à améliorer leurs compétences sociales et linguistiques ; identifier les compétences des jeunes et développer leurs initiatives ; intégrer les jeunes dans les activités de la Maison des Jeunes d'Esch-sur-Alzette.

Les sessions des cours d'appui scolaire ont été organisées par l'Amitié Portugal Luxembourg pendant l'année scolaire 2010-2011, en collaboration avec la Maison des Jeunes d'Esch-sur-Alzette, le Point Information Jeunes d'Esch-sur-Alzette et le service jeunesse de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Les places ont été limitées à 15 élèves par session et ont eu priorité les inscriptions des jeunes dont les parents ont moins de moyens financiers (comme p.ex. les inscrits au chômage ou au RMG, les familles monoparentales). Ces cours de soutien scolaire ont eu lieu à Esch-sur-Alzette pendant les vacances scolaires, au Centre Social et Culturel Portugais, section APL d'Esch. Les cours se sont déroulés sur 4 heures par jour et ont été répartis en deux parties : appui linguistique et appui en sciences sociales. En outre, ont été prévues : deux heures de pause à midi (repas en commun) ; deux heures d'activité à la Maison des Jeunes d'Esch-sur-Alzette, les après-midi après les cours.

La planification du projet a été la suivante :

No	Activité	Période
1	Identifier les besoins des jeunes Préparation pour l'activité	15 septembre - 15 octobre 2010
2	Soutien éducatif 1	Congé de la Toussaint 2010 ; 20 décembre - 23 décembre 2010
3	Identifier les besoins des jeunes Préparation pour l'activité	décembre - janvier 2010/2011
4	Soutien éducatif 2	Congé de Carnaval 2011 19 février -27 février 2011
5	Identifier les besoins des jeunes Préparation pour l'activité	février - mars 2011
6	Soutien éducatif 3	11 avril - 25 avril 2011
7	Identifier les besoins des jeunes Préparation pour l'activité	avril 2011
8	Soutien éducatif 4	Congé de la Pentecôte 2011 28 mai - 5 juin 2011
9	Evaluation	juin - juillet 2011

Malheureusement, les jeunes qui ont participé au projet « soutien scolaire » pendant l'année scolaire 2010-2011 ont cessé de fréquenter la Maison des Jeunes après la fin de ce projet. Le service jeunesse ne compte pas pour le moment organiser un nouveau projet de cours d'appui scolaire en collaboration avec l'association Amitié Portugal-Luxembourg.

3.4. Echange interculturel

Les activités suivantes ont été réalisées en 2011 et 2012 :

3.4.1. Mise à disposition par l'ASTI de son savoir-faire autour d'un groupe de travail communal axé sur l'échange interculturel

Une réunion entre les services communaux de plusieurs communes qui organisent les activités de vacances pour enfants a été organisée par l'ASTI. Ont assisté à cette réunion pour la Ville d'Esch-sur-Alzette : Madame Monique Dilk (en charge de l'organisation des activités de vacances pour enfants de la Ville d'Esch-sur-Alzette à l'école en forêt), Madame Chantal Schoettert du service scolaire, Madame Sandy Vitali pour les Maisons Relais, Monsieur Ralph Waltmans du service culture et Madame Tessie Reiland du service à l'égalité des chances.

Un changement dans l'organisation interne de l'a.s.b.l. ASTI a lieu en 2013. L'offre des ateliers des cultures n'est plus maintenue par l'ASTI et la Ville d'Esch-sur-Alzette doit contacter elle-même les personnes qui peuvent animer les ateliers. Les coordonnées des personnes qui peuvent encadrer des ateliers des cultures ont été données à l'administration communale.

3.4.2. Elargissement de l'offre culturelle de la Ville : groupe de percussion avec les personnes âgées de la maison de retraite d'Esch-sur-Alzette

L'organisation d'un atelier de percussion et de chant sous forme d'un projet continu (constitution d'un groupe fixe, ateliers réguliers) n'a pas été prévu par le pacte d'intégration et le financement du projet (report éventuel du budget d'une activité prévue dans le pacte et qui n'est pas réalisée en 2012 sur ce nouveau projet) a été discuté avec l'OLAI. Le projet est cofinancé par l'OLAI dans le cadre du pacte d'intégration, vu qu'il présente un lien avec le sujet de l'intégration locale. L'ASTI contribue au projet en mettant à disposition des djembés et d'autres instruments de musique pour les besoins des ateliers.

Les objectifs de l'atelier sont la sensibilisation des participants et participantes de l'atelier et du public en général aux richesses des cultures du Sud et l'incitation au dialogue interculturel. Il s'agit de créer une ressource sous forme d'un groupe « atypique », en donnant un message, vers l'extérieur, d'une rencontre autour de la musique et entre la culture africaine et la culture luxembourgeoise. Un autre objectif est de présenter les résultats de cette rencontre interculturelle lors des manifestations culturelles ou des manifestations s'adressant aux seniors, organisées par la Ville d'Esch-sur-Alzette ou le CIPA-SERVIOR Esch. Les ateliers sont ouverts aux personnes résidents dans des structures pour personnes âgées ou pour les seniors habitants sur le territoire de la ville. Une première réunion de concertation a été organisée à Esch-sur-Alzette (entre le directeur du CIPA-SERVIOR Esch, la commission consultative du 3^{ème} âge, le service de la sécurité sociale, le service culture, le service à l'égalité des chances, l'ASTI et l'ASTM – Action Solidarité Tiers Monde) en date du 19 janvier 2012. Un concert des « Rhummer Drummerten », groupe de musique du Centre Rhum à Luxembourg-Ville, a été organisé au CIPA d'Esch le 24 avril 2012. La représentation des « Rhummer Drummerten » a connu un grand succès et a motivé une trentaine de personnes de participer à un tel groupe de percussion-chant. L'activité a démarré en novembre 2012.

Le groupe compte actuellement 12 personnes, dont environ 9 à 10 personnes sont présentes régulièrement aux cours de l'animateur Monsieur Robert Bodja au CIPA SERVIOR. La maison de retraite NOVELIA de Schiffange participe aux ateliers avec deux personnes. Par contre, les personnes du foyer ALA (Association Luxembourg Alzheimer) d'Esch-sur-Alzette ne participent plus au projet. L'APEMH (Association de Parents d'Enfants Mentalement Handicapés) participe au projet depuis juillet 2013 avec quatre personnes, qui sont pensionnaires du Centre Nossbiert d'Esch-sur-Alzette.

Le groupe de percussion et de djembé du CIPA-SERVIOR Esch a fait une représentation lors de la fête de la musique (vendredi, le 21 juin 2013) et a été bien accueilli par le public. Une représentation lors des fêtes de fin d'année pour seniors est prévue en date du 4 décembre 2013 au cinéma Ariston à Esch-sur-Alzette.

Monsieur Bodja a des contacts avec la Fondation EME (Ecouter pour Mieux s'Entendre), qui projette de financer un projet d'intégration par la culture à Esch-sur-Alzette en 2014. Monsieur Bodja a commandé des djembés et d'autres instruments de musique pour les besoins de la Ville d'Esch-sur-Alzette et en janvier 2014, l'ASTI a pu récupérer ses instruments, dont l'association a besoin pour ses propres projets.

3.4.3. Ateliers des cultures organisés lors des activités de vacances pour enfants à l'école en forêt

Madame Dilk a organisé les ateliers des cultures suivants à l'école en forêt:

- trois ateliers des cultures « Initiation à la culture indienne » en 2011 (vacances de Pentecôte ; vacances d'été) :
- trois ateliers des cultures en 2012 : les ateliers « Initiation à la culture indienne » et « Tour du monde en musique » pendant les vacances de Pentecôte ; différentes activités sur le Brésil (capoeira, danse, cuisine,...) pendant les vacances d'été.
- trois ateliers de culture sur l'Asie en 2013

Il serait opportun de prévoir des ateliers des cultures dans le prochain plan d'actions.

3.4.4. Projet dans les Maisons Relais : découverte des cultures, des traditions de l'autre et de son pays d'origine

En 2011, les Maisons Relais ont organisé des activités pour enfants pendant plusieurs mois qui avaient pour but la découverte des cultures, des traditions de l'autre et de son pays d'origine. Chaque Maison Relais a choisi un pays différent et a développé des activités diverses (ateliers de cuisine, de danse, de sports, de musique, ..). Les activités ont été présentées à la fin de l'année dans le cadre du festival « L'égalité des chances vue par les enfants ».

Un questionnaire d'évaluation a été développé par le service à l'égalité des chances et a été distribué aux chargés de direction des Maisons Relais qui ont participé au projet « Découverte d'une culture » en 2011. En tout, 6 Maisons Relais ont participé au projet (Brill1, Brill2, Jean Jaurès, Breedewee, Brouch, Papillon), avec 19 groupes et 293 enfants. En ce qui concerne l'impact de l'activité sur les enfants ou sur la dynamique du groupe, 80% des réponses à cette question ont souligné que l'activité avait eu un impact positif sur les enfants ou sur la dynamique du groupe (aussi bien en ce qui concerne p.ex. le développement des compétences sociales ou de l'estime en soi, la création d'une dynamique de groupe positive, le développement des compétences linguistiques que l'acquisition de connaissances nouvelles sur les cultures et les traditions de l'autre).

Le projet n'a pas été reconduit en 2012 et n'a pas été mis en place en 2013 dans les Maisons Relais. Les chargés de direction et le personnel des Maisons Relais ont participé par contre aux formations et projets « Gender Diversity Management » et « Gender 4 Kids ». Ces projets visent à donner aux responsables pédagogiques et au personnel des Maisons Relais les outils nécessaires pour prendre en compte dans leur pratique pédagogique l'aspect genre et la diversité des enfants et de leurs familles, en ce qui concerne p. ex. les connaissances linguistiques, l'origine culturelle ou nationale, les compétences physiques ou psychiques.

Le projet « Découverte des cultures, des traditions de l'autre et de son pays d'origine » a été remplacé en 2012 et en 2013 par un autre projet s'adressant aux enfants : les ateliers des cultures, organisés pendant l'été 2012 et 2013 à la « Kulturfabrik ».

Les Maisons Relais envisagent un nouveau projet, la réalisation d'une exposition « Vivons ensemble – les enfants ont la parole ». L'ASTI accompagne les Maisons Relais d'Esch-sur-Alzette dans l'élaboration de ce projet qui a débuté en octobre-novembre 2013. Il s'agit de thématiser le sujet des migrations auprès d'une population cible majoritairement non-luxembourgeoise, par exemple des enfants entre 8 et 12 ans. Le but est de récolter auprès de la population cible des témoignages illustrant leur perception des migrations au Luxembourg, leurs contacts avec les (non) luxembourgeois (enfants et/ou adultes), leurs opinions du vivre-ensemble en général (avantages, inconvénients), dans la Maison Relais, à l'école, etc. Sur base de questions précises, des témoignages ou des citations courtes, vivantes et directes sont sélectionnés. Chaque panneau sera doté de photos ou d'illustrations en relation avec le portrait ou le sujet à traiter. Cette exposition pourra être montrée dans différents lieux de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

3.4.5. Ateliers des cultures pour enfants à la « Kulturfabrik »

Cette activité a remplacé l'activité prévue en 2012 et en 2013 dans les Maisons Relais. L'ASTI a donné les contacts des personnes qui peuvent animer ces ateliers. Ces ateliers des cultures pour enfants ont été organisés du 20 août au 31 août 2012 et du 19 août au 6 septembre 2013 à la « Kulturfabrik ». Ces ateliers sont organisés par le service scolaire, le service jeunesse, le service culture, le service Maisons Relais et le service à l'égalité des chances.

En 2012, 82 enfants ont participé aux activités organisées. Les inscriptions pour les ateliers des cultures représentaient 58% des inscriptions totales des enfants pour les activités d'été à la « Kulturfabrik ».

En 2013, des ateliers des cultures ont été de nouveau offerts aux enfants et aux jeunes (capoeira, djembé). D'autres ateliers pour les enfants concernant l'apprentissage et la pratique des arts plastiques, du théâtre et des métiers du cirque ont également été offerts. Les ateliers s'adressant aux jeunes portaient sur le monde du journalisme et sur l'impression d'images en 3D. Le projet « It's better here » s'est adressé aux jeunes plus âgés (18-25 ans). Il s'agissait de créer des bannières, s'inspirant des faixas brésiliens, avec la phrase « It's better here ». Les jeunes participants à cet atelier ont fait des séances photos au centre Ville d'Esch-sur-Alzette en faisant participer les passants.

Les services souhaitent continuer à proposer des ateliers des cultures et d'autres ateliers pour enfants et jeunes pendant les activités d'été organisées à la « Kulturfabrik ». La demande des parents pour inscrire leurs enfants à ces ateliers est très grande. Les places disponibles sont malheureusement inférieures à la demande des parents, ce qui fait que dans l'avenir il serait opportun de prévoir qu'un enfant n'aura droit qu'à une seule inscription (pour un atelier d'une semaine) par session d'été à la « Kulturfabrik ».

Récapitulatif des ateliers des cultures pour enfants, organisés à la « Kulturfabrik » :

Personne responsable de l'atelier	Activité	Date	Enfants participants
	Ateliers « Découverte des cultures » 2012	13.08.2012 – 07.09.2012	48
Kingsley Ogwara	Modelage argile	14.08.2012	
Wembou Esso-Essinam	Peinture africaine	16 et 22.08.2012	
Abada Capoeira	Capoeira	16-30.08.2012 ; 08.09.2012	
Backes-Phan Hà	Cuisine vietnamienne	21.08.2012	
Jurkovic Denisa	Bijoux indiens	21.08.2012	
Papango Association	Percussion	22-24.08.2012 ; 07 et 08.09.2012	
Mayeth Patrick	Danse congolaise	23 et 24.08.2012 ; 07 et 08. 2012	
Gamih Hind	Danse marocaine	24.08.2012	
Maniji Parisa Yousefi	Cuisine perse	27.08.2012	
Boawesse Marcel	Percussion africaine	27-31.08.2012 ; 07 et 08.09.2012	
Salas Noemi	Masques de Pérou	28.08.2012	
	Ateliers « Découverte des cultures » 2013	26.08.2013 – 07.09.2013	58
Boawese Marcel	Percussion africaine	26.08.-07.09.2013	
Abada Capoeira	Capoeira	26.08.-07.09.2013	

3.4.6. Echange interculturel entre un lycée d'Esch-sur-Alzette et un lycée d'une ville à l'étranger

Le Théâtre d'Esch-sur-Alzette et le service culture ont proposé le projet suivant, prévu par le pacte en 2013 : échange interculturel entre un lycée d'Esch-sur-Alzette et un lycée d'une ville à l'étranger avec réalisation d'un spectacle commun, d'ateliers communs, de représentations dans les deux villes. Dans un premier temps, il était prévu un échange avec un lycée au Portugal.

Monsieur Ralph Waltmans du service culture a contacté Monsieur Bert Goergen, directeur adjoint du lycée technique d'Esch-sur-Alzette. Le projet d'échange culturel entre un lycée d'Esch-sur-Alzette et un lycée du Portugal aurait pu s'inscrire dans le projet Cap Futur. En effet, depuis l'année scolaire 2011-2012, dans le cadre de ce projet pédagogique, le Théâtre Municipal d'Esch-sur-Alzette organise des activités visant l'accroissement de la réceptivité de l'art du spectacle ainsi qu'une ouverture à la culture artistique auprès des élèves du cycle inférieur du secondaire technique du LTE. Lors d'une première réunion en juillet 2012, Monsieur Goergen a proposé de faire un échange avec un lycée français au lieu d'un lycée portugais, dans le but d'améliorer les compétences linguistiques en français des étudiants.

La Ville d'Esch-sur-Alzette a signé le 6 novembre 2012 une charte avec la Ville de Thionville. Cette charte contient e. a. l'objectif d'un échange culturel entre les jeunes résidents des deux villes. Monsieur Waltmans a entrepris des démarches afin de trouver un lycée de Thionville pour collaborer au projet d'échange avec le lycée d'Esch. Dans le cadre du projet d'échange, il était prévu que chaque lycée prépare avec un groupe de jeunes une pièce de théâtre qu'il présente sur scène une fois à Esch-sur-Alzette et une fois à Thionville. L'aspect transfrontalier du projet d'échange serait rentré parfaitement dans les objectifs du pacte d'intégration. Douze élèves du lycée d'Esch-sur-Alzette s'étaient inscrits dans l'atelier théâtre de l'année scolaire en cours. Malheureusement, ils n'étaient pas prêts pour participer au projet d'échange pendant le troisième trimestre 2013. Le projet prévu (création d'une pièce de théâtre, échange et coopération entre un lycée d'Esch-sur-Alzette et un lycée de Thionville) n'a donc pas été entamé en 2013.

3.5. Intégration par le sport

3.5.1. Organisation d'une journée d'intégration par le sport

Le service des sports a prévu l'organisation d'une soirée d'information sur le sport à Esch, un événement organisé semestriellement pour les nouveaux habitants d'Esch-sur-Alzette, dans un endroit approprié (p.ex. le Centre Sportif Henri Schmitz) et dans un cadre chaleureux (pot de bienvenu, traductions, visite guidée des lieux, présence des clubs sportifs d'Esch-sur-Alzette, présentation des différentes activités sportives, ..). Cet événement sera organisé dès que le carnet de bienvenue est disponible.

Un deuxième projet, d'une envergure plus importante, l'organisation d'une journée d'intégration par le sport, n'a malheureusement pas pu être réalisé par manque de ressources en personnel.

3.5.2. Promotion du sport pour femmes non-luxembourgeoises

Il a été prévu dans le pacte d'intégration que les actions de promotion du sport pour femmes non-luxembourgeoises devraient s'adresser aux femmes originaires de l'Afrique de l'Ouest et aux femmes originaires des pays des Balkans. Des animatrices sportives originaires des régions et cultures concernées devraient entreprendre différentes activités afin de sensibiliser ces femmes pour le sport, de les motiver à faire du sport, de les faire participer à des activités sportives et de les intégrer dans la vie sportive de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Le projet de sport a débuté ses cours officiellement le 2 novembre 2011. Au début, le programme a proposé les sports suivants: hand-ball, basket-ball, volley-ball, fitness, football, natation et athlétisme. Un cours de self-défense a été proposé en janvier 2013. Dans une première phase, le programme s'adresse exclusivement aux femmes africaines. L'âge des participantes varie entre 15 et 47ans. Une attestation médicale, certifiant l'aptitude à participer aux différentes activités choisies, est obligatoire.

Le service des sports a recensé les besoins des femmes qui ont participé aux cours. Ceci a donné lieu à certains changements. Les cours ont lieu actuellement à Esch-sur-Alzette à l'école Dellheicht (football, basketball), à la piscine Nonnewisen (natation), à l'école du Brill (self-défense, Zumba) et au stade Emile Mayrisch au Galgenberg. Les cours ne se déroulent plus pendant la semaine, mais pendant les weekends, c'est-à-dire les vendredis, les samedis et les dimanches. Les cours de fitness sont changés en cours de Zumba. Les participantes aux cours de natation ont la possibilité de profiter d'une garderie pour enfants.

Actuellement, le football, la natation et la Zumba connaissent un grand succès (avec une moyenne de 20 à 25 participantes). Par contre, les cours de basketball et de self-défense sont moins visités et ont été retirés du programme. Les cours d'athlétisme seront de nouveau organisés au printemps. Entre 10 et 15 femmes participent aux cours d'athlétisme et de self-défense. Une jeune participante du cours de basketball a pu être intégrée dans un club sportif d'Esch-sur-Alzette. A présent, la majorité des femmes est d'origine cap-verdienne. Le service des sports est également en contact avec des organisations de la communauté congolaise ou sénégalaise afin de pouvoir intégrer plus de femmes africaines aux activités.

Le service des sports a pris contact avec des organisations de la communauté musulmane. Le projet de l'intégration par le sport des femmes musulmanes est envisagé dans une étape ultérieure. Afin de se donner le plus de chances de réussite, il faudra éventuellement engager une animatrice sportive, originaire d'un des pays appartenant à culture musulmane.

Ainsi il est opportun de tenir compte du projet « intégration par le sport » lors de la préparation du plan d'actions de 2014 du pacte d'intégration.

Le service des sports va essayer d'intégrer les plus jeunes directement dans les clubs sportifs eschois. La plupart des femmes ne pourront probablement pas être intégrées dans un club sportif, surtout en raison de leur âge. Il s'agit dès lors de faire participer ces femmes à un programme « sports et loisirs », à organiser par la ville et ouvert à des femmes de toutes origines.

3.6. Intégration par la participation

3.6.1. L'organisation de forums pour jeunes

Le service jeunesse a prévu d'organiser le projet « Aménagement de places publiques pour jeunes », selon une démarche participative par la méthode des forums pour jeunes. Plusieurs forums pour jeunes ont eu lieu en 2012. Les forums pour jeunes sont organisés en collaboration avec l'association 4Motion.

Les « places publiques pour jeunes » sont des sites aménagés selon la conception des jeunes eux-mêmes pour y passer leur temps de loisir. Les sites visés se trouvent dans le quartier Nonnewisen, le bois Clair-Chêne et le plateau Barbourg. Depuis le 19 octobre 2012, le service jeunesse dispose de l'autorisation du Collège des Bourgmestre et Echevins pour pouvoir procéder aux aménagements des sites. Il est prévu d'aménager ces sites en collaboration avec le service des espaces verts de la ville.

3.6.2. Forum pour seniors.

Une première réunion de coordination du groupe de travail chargé de l'organisation des forums pour seniors a eu lieu en date du 20 mars 2012. Font parti de ce groupe de travail, Mme Spautz, échevine responsable au sein du collège échevinal des affaires du 3^{ième} âge et les chefs de service du service des sports, du service culture, du service de la sécurité sociale, du service développement social et du service à l'égalité des chances.

La Ville d'Esch-sur-Alzette projette d'établir un plan communal pour seniors. Il s'agit de faire un état des lieux de ce qui existe, de mieux connaître les besoins des seniors et de planifier d'une manière plus systématique la politique communale en faveur des seniors.

Dans un souci de comprendre au mieux les besoins des seniors et d'avoir une vue fondée sur la situation des seniors afin de répondre de manière adaptée à leurs préoccupations, la Ville d'Esch-sur-Alzette a choisi une démarche impliquant les seniors dans le développement d'un tel plan communal pour seniors. Le projet est réalisé en collaboration avec l'Université du Luxembourg. Le Prof. Dr Dieter Ferring de l'Université du Luxembourg a été contacté par la ville et un étudiant, en Master en Gériatrie, y fera son travail de fin de formation au sujet de la réalisation d'un plan communal pour seniors de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Les seniors sont impliqués dans le projet par deux moyens : par la participation à des groupes de discussion (Fokus-Gruppen) et par la réalisation d'une enquête parmi les résidents et résidentes de la ville âgés de plus de 50 ans.

Cinq groupes de discussion « Fokus-Gruppen » avec des seniors âgés d'au moins 65 ans, avec chaque fois au maximum 10 personnes, ont été organisés entre décembre 2012 et février 2013. Par conséquent environ 50 personnes ont été consultées afin de connaître les besoins spécifiques des groupes-cibles. Un groupe de discussion composé uniquement de personnes immigrées, un groupe composé de femmes et un groupe composé d'hommes, deux groupes mixtes et un groupe d'échange avec les professionnels du secteur ont été organisés.

Un questionnaire a été traduit dans plusieurs langues (allemand, français, portugais) et envoyé par courrier aux personnes concernées. Des questions permettant de mieux connaître la situation des personnes immigrées ont été incluses au questionnaire et les réponses sont analysées en prenant en compte l'aspect du genre. Le questionnaire a été envoyé début février 2013 à tous les résidents de la ville âgés de plus de 55 ans. L'intérêt des personnes concernées a été très grand et beaucoup de personnes ont répondu au questionnaire.

Le budget prévu par le pacte pour l'organisation des forums pour seniors n'a pas été dépensé en 2012. Ceci est surtout dû au fait que la collaboration de l'étudiant en Master en Gériatrie dans le projet, qui fait son travail de fin de formation au sujet de la réalisation d'un plan communal pour seniors de la Ville d'Esch-sur-Alzette, ne doit pas être rémunérée.

En février 2013, la Ville d'Esch-sur-Alzette a participé à l'appel à projet du Ministère de la Famille et de l'Intégration « Seniorenfreundliche Gemeinde ». La Ville d'Esch-sur-Alzette avait soumis le projet en faveur de l'élaboration d'un plan communal pour seniors. Le projet de la Ville d'Esch-sur-Alzette a été retenu et a été doté d'un montant de 2.500 euros.

Les premiers résultats de l'évaluation du questionnaire et l'évaluation des discussions dans les groupes d'échange sont attendus pour février 2014. Le plan communal pour seniors de la Ville d'Esch-sur-Alzette prendra en compte les résultats de l'évaluation de l'enquête, ainsi que les conclusions des discussions des groupes d'échange.